

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Horn - Guillec - Keralé**

Station de qualité : **04174670**

Saint Jacques

Cours d'eau : **Guillec**

Superficie du territoire d'action : 283 km²

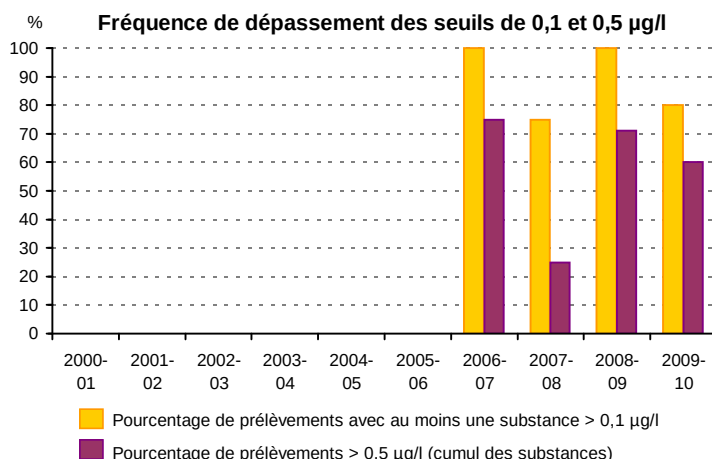
Superficie du bv du cours d'eau : 73 km²

Superficie du bv de la station : 72 km²

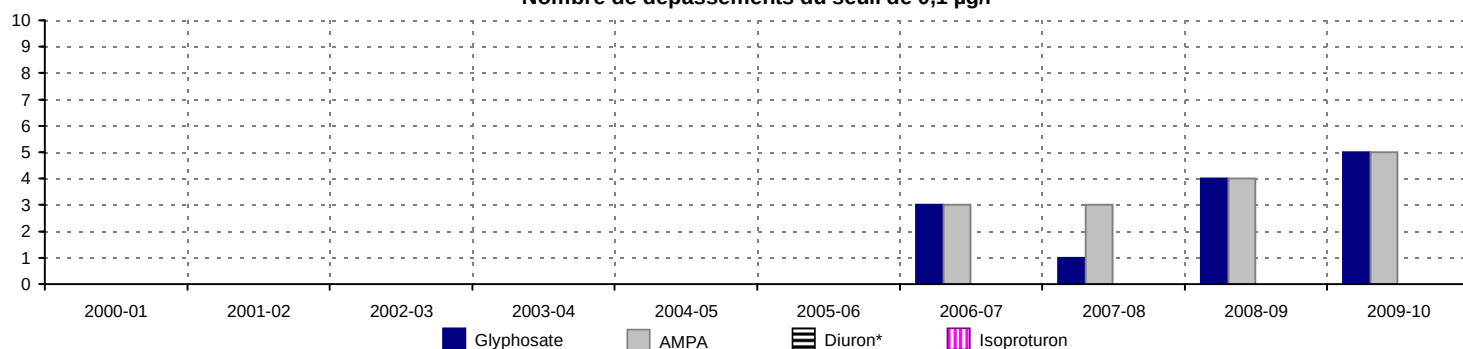
Sources de données : Syndicat mixte de production et de transport d'eau de l'Horn

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	31	78	125	129
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	18	11	23	33
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	4	4	7	10
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	4	3	7	8
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	3	1	5	6
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	1,9	3,05	3,48	3,03
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	13	10	13	10



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	15	9	8	1,2
Diméthomorphe	7	6	2	0,85
Iprodione	7	1	1	0,85
Acétochlore	11	2	1	0,67
AMPA	15	12	10	0,65
Métoxuron*	6	1	1	0,64
Oxadixyl*	14	13	11	0,35
Métazachlore	12	7	5	0,31
Carbendazime*	14	2	2	0,23
Pendiméthaline	11	2	1	0,22

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Aclonifène	10	1	1	2,2
Glyphosate	8	5	5	1,1
Iprodione	10	1	1	0,57
AMPA	8	7	5	0,4
Pendiméthaline	10	1	1	0,39
Propyzamide	10	7	4	0,37
Carbofuran*	10	1	1	0,32
Métazachlore	10	6	1	0,32
Métolachlore*	10	2	1	0,17
Triclopyr	10	1	1	0,17

• Le suivi des pesticides a été renforcé en 2009 avec un plus grand nombre de prélèvements réalisés sur l'année et une diversité de substances recherchées plus importante.

• A l'exception de l'année hydrologique 2007-2008 où il était plus faible avec une valeur de 25 %, le pourcentage annuel de prélèvements dépassant le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées est compris entre 60 et 75 %. La concentration cumulée maximale atteinte en 2009-2010 est de 3 µg/l en mars pour 10 substances cumulées. Chaque année, 75 à 100 % des prélèvements présentent au moins une substance quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l. 80 % des prélèvements sont ainsi concernés en 2009-2010.

• 33 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 16 dans un même échantillon prélevé en septembre.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Pour chacune de ces 2 substances, un peu plus de la moitié des concentrations mesurées en 2009-2010 dépasse le seuil de 0,1 µg/l (5 prélèvements sur 8). La plus forte concentration en glyphosate mesurée cette dernière année est 1,1 µg/l en mai, soit une valeur très proche du maximum atteint sur la période qui est 1,2 µg/l en juillet 2008. Pour l'AMPA, les plus fortes concentrations mesurées sont 0,4 µg/l en novembre pour l'année 2009-2010 et 0,65 µg/l en avril 2009 pour l'ensemble du suivi.

• Diuron* / Isoproturon : Comme les années précédentes, ces 2 molécules n'ont pas été quantifiées à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010.

• 11 autres substances ont également dépassé le seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 1 herbicide sélectif du maïs (métolachlore*), 1 herbicide probablement utilisé sur échalotes et oignons (aclonifène, avec une concentration de 2,2 µg/l mesurée en mars), 3 autres herbicides sélectifs (métazachlore, pendiméthaline, propyzamide), 1 herbicide de traitements généraux (triclopyr), 1 herbicide des zones non agricoles (aminotriazole), 1 insecticide (carbofuran*) et 3 fongicides (diméthomorphe, iprodione, oxadixyl*).

De plus, 18 autres substances ont été quantifiées en deçà de 0,1 µg/l. Il s'agit de 6 herbicides sélectifs du maïs et métabolites (dont l'atrazine* et la simazine*), 1 herbicide sélectif des céréales, 1 autre herbicide sélectif (métoxuron*), 2 herbicides de traitements généraux, 1 herbicide des zones non agricoles, 1 insecticide et 6 fongicides (dont le carbendazime*).

• La problématique pesticides apparaît importante sur ce bassin, notamment au vu des nombreuses substances quantifiées et des fréquents dépassements de seuils constatés. La diversité des substances quantifiées est en partie liée aux productions légumières qui représentent environ 50 % de la SAU. De plus, la situation est particulièrement préoccupante pour le glyphosate (herbicide à usage mixte) et son métabolite l'AMPA.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage